

LISTE D'ELECTEURS POUR LE PARRAINAGE D'UNE CANDIDATURE A L'ELECTION PRESIDENTIELLE du 24 février 2019

PRENOMS ET NOM DU CANDIDAT

REGION ou REPRESENTATION DIPLOMATIQUE.....

(1)

Prénoms et nom du DELEGUE REGIONAL

N° carte d'électeur.....

N°	Prénom(s)	Nom	Numéro de la carte d'électeur	Numéro de la carte d'identité CEDEAO (17 caractères)	Circonscription électorale (2)	SIGNATURE
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

(1) Rayer la mention inutile

(2) Commune sur le territoire national et localité à l'extérieur

Prénom(s) et nom du collecteur.....

n° carte d'électeur.....

Signature

NB : Un électeur ne peut parrainer qu'une seule candidature.
Le parrainage multiple entraîne un emprisonnement d'un mois à un an et 10.000 à 100.000 francs d'amende (article L.88 Code électoral)

Les données recueillies sur la présente fiche sont exclusivement réservées au parrainage d'une candidature. Tout usage contraire sera puni conformément aux dispositions de la loi n° 2008-12 du 25 janvier 2008 portant sur la protection des données à caractère personnel

Fait à le